

DVRH – 05/06/2014

**Appel à candidature sur postes à profil :**

- Enseignant en institut médico éducatif Saint-Antoine à Isle sur la Sorgue
- Enseignant sur un poste de conseiller pédagogique EPS Avignon 2
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique langues vivantes
- Enseignant à un poste de conseiller pédagogique EPS Carpentras
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique généraliste - circonscription de Cavaillon
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique généraliste - circonscription d'Avignon 2
- Enseignant sur un poste de CMPP de Carpentras

Destinataires : enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi : Chantal COURTIN (04.90.27.76.44)

Hélène MALAPTIAS (04.90.27.76.22)

**A l'attention des enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

Un appel à candidature est lancé pour les postes suivants :

- Enseignant en institut médico éducatif Saint-Antoine à Isle sur la Sorgue
- Enseignant sur un poste de conseiller pédagogique EPS Avignon 2
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique langues vivantes
- Enseignant à un poste de conseiller pédagogique EPS Carpentras
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique généraliste - circonscription de Cavaillon
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique généraliste - circonscription d'Avignon 2
- Enseignant sur un poste de CMPP de Carpentras

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans la fiche de poste peuvent postuler selon la procédure suivante :

- Adresser une fiche de candidature et une lettre de motivation à la DSDEN 84 par poste sollicité.
- Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis à la DVRH **pour le jeudi 12 juin 2014**, délai de rigueur, accompagné des pièces justificatives demandées.

- La demande sera envoyée à la DVRH par mél à [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr) .

L'avis de l'IEN sera sollicité par la DVRH ultérieurement.

Une convocation sera adressée au candidat via I-Prof.

Les fiches de poste seront consultables sur le site Internet de la DSDEN 84 : <http://www.ia84.ac-aix-marseille.fr> , rubrique « concours et carrière ».

Signataire : Gabriel DUBOC, chef de la DVRH

## FICHE DE CANDIDATURE POSTE A PROFIL

NOM et Prénom : .....

Affectation actuelle : .....

Nommé(e) à  Titre définitif  Titre provisoire  
le :

Circonscription : .....

Adresse personnelle : .....

N° de téléphone : .....

E-mail : .....

Diplômes et date d'obtention :

Division de la valorisation  
des ressources humaines

Dossier suivi par  
Gabriel Duboc

Chantal Courtin  
Hélènes Malaptias  
Téléphone  
04 90 27 76 44  
04 90 27 76 22  
Fax  
04 90 27 76 75  
Mél.  
ce.mouvement-84  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

---

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

**(veuillez préciser la fonction choisie et établir une fiche et une lettre de motivation par poste sollicité)**

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(signature)

La fiche de candidature et la lettre de motivation sont à adresser à la DSDEN de Vaucluse **pour le jeudi 12 juin 2014**, délai de rigueur, **par mél** à : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr)

L'avis de l'IEN sera sollicité par la DVRH ultérieurement.

## FICHE DE POSTE

### ENSEIGNANT EN INSTITUT MEDICO EDUCATIF

DVRH

#### **Public accueilli et établissement :**

Les IME sont des établissements médico-sociaux qui accueillent des jeunes présentant des troubles importants des fonctions cognitives, sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Les IME proposent des prises en charge individuelles et pluridisciplinaires de ces enfants ou adolescents. Ils apportent un accompagnement thérapeutique, pédagogique, éducatif et professionnel.

#### **Objectifs :**

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 et en conformité avec le projet académique et le projet départemental :

- Mettre en œuvre les actions pédagogiques adaptées, en fonction des modalités de scolarisation et des objectifs inscrits dans le Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA) de l'élève ;
- Répondre aux besoins spécifiques révélés par une évaluation approfondie et périodiquement renouvelée ;
- Favoriser l'ouverture au monde par le biais d'activités sportives, culturelles, de découverte, ...
- Favoriser les échanges d'information entre les partenaires, au sein de l'équipe de suivi de scolarisation.

#### **Formation – expérience professionnelle :**

L'enseignant :

- est de préférence titulaire du CAPASH ou son équivalent (CAPSAIS /CAEI) option D, ou est en cours de formation dans l'option ;
- possède une expérience des élèves handicapés présentant des troubles importants des fonctions cognitives ;
- possède une expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux.

#### **Missions et tâches :**

- assurer des temps de scolarisation conformément au projet personnalisé de chaque élève et au projet de l'unité d'enseignement de l'établissement
- offrir aux élèves la possibilité de poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités dans le cadre du projet individualisé, en fonction de leurs besoins éducatifs particuliers et des objectifs fixés par les instructions officielles ;
- adapter les démarches et méthodes pédagogiques aux potentialités et aux capacités des élèves.
- tenir compte des différentes étapes qui modulent le développement de l'enfant ou de l'adolescent.
- employer une pédagogie active et individualisée, déployée en petits groupes
- assurer en équipe de suivi de scolarisation et en concertation avec l'enseignant référent, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de parcours personnalisés de scolarisation des élèves.
- construire et accompagner le lien avec les familles ;

#### **Organisation du service :**

- **24 heures d'enseignement** plus une **heure de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond au niveau collège ;
- **24 heures d'enseignement** plus **deux heures de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond à une formation préprofessionnelle ou professionnelle ;
- **26 heures d'enseignement** plus **une heure de coordination et de synthèse** lorsque les enseignements assurés sont de niveau préscolaire et élémentaire.

#### **Compétences :**

- compétences pédagogiques de bon niveau ;
- maîtrise de l'outil informatique : traitement de textes, tableur, courrier électronique, internet ;
- capacité à construire des partenariats (équipes de suivi de la scolarisation, secteur médico-social, santé, etc.).

#### **Qualités :**

- bonnes capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation ;
- bonnes capacités d'adaptation (relations à construire avec plusieurs partenaires et équipes pédagogiques) ;
- disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative, engagement ;
- strict respect de l'obligation de réserve, de discrétion et de respect du secret professionnel.

## CONSEILLER PEDAGOGIQUE EPS

DVRH

<b>POSTE</b>	Poste basé à la circonscription d'AVIGNON II
<b>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</b>	Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants
<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les maîtres débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines,</li> <li>➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action de la circonscription,</li> <li>➤ Intervient dans des animations pédagogiques et des stages de formation continue,</li> <li>➤ Concourt à l'élaboration, à la réalisation, au suivi des projets d'école.</li> <li>➤ Aide et conseille les enseignants de la circonscription dans le cadre de l'enseignement de l'EPS</li> </ul>
<b>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etre titulaire d'un CAFIPEMF option EPS, ou s'engager à acquérir le CAFIPEMF EPS,</li> <li>➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire,</li> <li>➤ Aptitude à l'analyse et à la synthèse,</li> <li>➤ Maîtrise parfaite de la didactique de l'EPS,</li> <li>➤ Maîtrise des outils d'évaluation, des technologies nouvelles, souhaitable,</li> <li>➤ Sens de la communication et du travail en équipe,</li> <li>➤ Etre capable d'écouter, de communiquer, de prendre les distances nécessaires.</li> <li>➤ Conseille l'IEN de la circonscription dans le domaine de l'enseignement de l'EPS à l'école et tout particulièrement pour les aspects concernant la sécurité et l'agrément des intervenants extérieurs.</li> <li>➤ Maîtrise la réglementation concernant les sorties scolaires et la question de sécurité.</li> </ul>
<b>SPECIFICITE</b>	Disponibilité importante
<b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b>	Nomination à titre définitif



## CONSEILLER PEDAGOGIQUE LANGUES VIVANTES

DVRH

Les missions générales du Conseiller Pédagogique « Langues vivantes » se définissent comme suit :

**Diplôme** : CAFIPEMF langues vivantes obligatoire pour une nomination à titre définitif.

### 1) POSTE

Conseiller pédagogique départemental responsable du dossier langues vivantes étrangères.

Secteur d'intervention : département de Vaucluse, secteur nord (circonscriptions de Bollène, Orange, Carpentras, Sorgues, Avignon 1).

Lieu de rattachement : Inspection Académique d'Avignon. Il est placé sous l'autorité de l'IEN-A.

Le poste est ouvert aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré possédant un CAFIPEMF option langues vivantes

### 2) SPECIALITE

Le conseiller pédagogique langues vivantes travaille en étroite collaboration avec l'IEN en charge de ce dossier dans le département.

LANGUES VIVANTES

**Assurer sur le département et dans les circonscriptions le suivi du dossier langues vivantes :**

- l'organisation pédagogique et administrative du dossier,
- le conseil des équipes pédagogiques sur la mise en place de l'enseignement des langues vivantes étrangères,
- le repérage des compétences des enseignants et les conseils pour leur habilitation,
- le suivi et la délivrance des habilitations des titulaires et des stagiaires IUFM,
- les animations pédagogiques et la formation continue en langue vivante,
- la mise en oeuvre et le suivi de projets pédagogiques,
- l'animation de stage de liaison école - collège,
- l'aide à la conception d'évaluations.

**Encadrer et conseiller** les intervenants langues dans les écoles : enseignants, particulièrement les entrants dans le métier, maîtres itinérants, assistants étrangers, locuteurs natifs.

**Participer à la politique départementale et académique en langue vivante en liaison avec les circonscriptions**

- conseiller les CPC de circonscription sur des dossiers relatifs aux langues vivantes étrangères : expertise sur la carte départementale des langues en liaison avec les services de l'IA, diversification des langues, continuité et relations avec les collègues
- participer à la conception et la réalisation des actions de formation au sens du Plan Départemental de Formation et à la conception et la réalisation d'outils pédagogiques à destination des classes avec l'aide des formatrices relais départementales.
- Etre membre du groupe départemental langues vivantes chargé d'impulser une politique de développement de l'enseignement des langues vivantes à l'école visant la réussite de tous les élèves en ce domaine.

### 3) AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION

**Conseiller et informer** les Inspecteurs de l'Education Nationale et le directeur académique dans toute la diversité des dossiers relatifs aux langues vivantes étrangères: avis pédagogiques, gestion administrative et organisation pédagogique, compte rendu de réunions académiques, formation initiale en LV, évaluations académiques

**Conseiller et soutenir** les équipes enseignantes sur tous les aspects administratifs et pédagogiques : besoins en intervenants, organisation des groupes de langues, conduite de projets (portfolio, visioconférences, correspondance). Les accompagner dans la pratique de classe, particulièrement les PET1.

**Concevoir, préparer et animer** les dispositifs de formations initiales et continues (animations pédagogiques, stages...)

**Représenter** le dossier départemental auprès du rectorat de l'Académie

**Assurer** la prise en charge de tout dossier ou secteur à la demande des IEN et du DA en rapport avec l'enseignement des LVE et déléguer aux circonscriptions ou aux services administratifs les éléments qui leur incombent.

### 4) QUALITES REQUISES

**Posséder** une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et **Maîtriser** ses attitudes et son exemplarité

Etre capable **de travailler en équipe** avec un sens permanent de l'intérêt général et donc **se rendre disponible et réactif** afin de faire face aux éventuelles urgences

**Enrichir** quotidiennement sa connaissance

**Maîtriser** l'outil informatique.

## CONSEILLER PEDAGOGIQUE EPS

DVRH

<b>POSTE</b>	Poste basé à la circonscription de Carpentras
<b>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</b>	Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants
<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les maîtres débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines,</li> <li>➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action de la circonscription,</li> <li>➤ Intervient dans des animations pédagogiques et des stages de formation continue,</li> <li>➤ Concourt à l'élaboration, à la réalisation, au suivi des projets d'école.</li> <li>➤ Aide et conseille les enseignants de la circonscription dans le cadre de l'enseignement de l'EPS</li> </ul>
<b>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etre titulaire d'un CAFIPEMF option EPS, , ou s'engager à acquérir le CAFIPEMF EPS</li> <li>➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire,</li> <li>➤ Aptitude à l'analyse et à la synthèse,</li> <li>➤ Maîtrise parfaite de la didactique de l'EPS,</li> <li>➤ Maîtrise des outils d'évaluation, des technologies nouvelles, souhaitable,</li> <li>➤ Sens de la communication et du travail en équipe,</li> <li>➤ Etre capable d'écouter, de communiquer, de prendre les distances nécessaires.</li> <li>➤ Conseille l'IEN de la circonscription dans le domaine de l'enseignement de l'EPS à l'école et tout particulièrement pour les aspects concernant la sécurité et l'agrément des intervenants extérieurs.</li> <li>➤ Maîtrise la réglementation concernant les sorties scolaires et la question de sécurité.</li> </ul>
<b>SPECIFICITE</b>	Disponibilité importante
<b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b>	Nomination à titre définitif





## FICHE DE POSTE

DVRH

### CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION GENERALISTE

<b>POSTE</b>	Enseignant titulaire d'un CAFIPEMF, Poste affecté à la circonscription d'AVIGNON 2
<b>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</b>	Collaborateur direct de l'IEN, placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, il exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN. Il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants ( PE stagiaires, titulaires et des contractuels)
<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les professeurs d'école débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines,</li> <li>➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription,</li> <li>➤ Conçoit et conduit des actions de formation continue et initiales (animations pédagogiques , stages, interventions ponctuelles...),</li> <li>➤ Aide à l'élaboration et à l'accompagnement des projets d'école ou de classe</li> <li>➤ Participe aux groupes de chantier départementaux</li> <li>➤ Assure le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'IEN</li> <li>➤ Peut représenter l'IEN à sa demande lors de réunions institutionnelles sur temps scolaire ou hors temps scolaire, réunions partenariales...</li> </ul>
<b>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire</li> <li>➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire, maîtrise des outils d'évaluation,</li> <li>➤ Dispose d'aptitude à l'écoute et à la communication orale et écrite, de prendre les distances nécessaires, ainsi qu'à l'analyse et à la synthèse,</li> <li>➤ Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service et se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences,</li> <li>➤ Maitrise l'outil informatique : traitement de texte, tableur, messagerie électronique, pour un usage autonome et efficace</li> <li>➤ Contribue par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage</li> </ul>
<b>SPECIFICITE</b>	La fonction du CPC nécessite une grande loyauté institutionnelle, des qualités de discrétion et de disponibilité, un sens du contact et des responsabilités
<b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b>	Nomination à titre définitif
<b>Candidature</b>	Courriel : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

## FICHE DE POSTE

DVRH

### CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION GENERALISTE

<b>POSTE</b>	Enseignant titulaire d'un CAFIPEMF, Poste affecté à la circonscription de Cavillon
<b>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</b>	Collaborateur direct de l'IEN, placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, il exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN. Il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants ( PE stagiaires, titulaires et des contractuels)
<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les professeurs d'école débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines,</li> <li>➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription,</li> <li>➤ Conçoit et conduit des actions de formation continue et initiales (animations pédagogiques , stages, interventions ponctuelles...),</li> <li>➤ Aide à l'élaboration et à l'accompagnement des projets d'école ou de classe</li> <li>➤ Participe aux groupes de chantier départementaux</li> <li>➤ Assure le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'IEN</li> <li>➤ Peut représenter l'IEN à sa demande lors de réunions institutionnelles sur temps scolaire ou hors temps scolaire, réunions partenariales...</li> </ul>
<b>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire</li> <li>➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire, maîtrise des outils d'évaluation,</li> <li>➤ Dispose d'aptitude à l'écoute et à la communication orale et écrite, de prendre les distances nécessaires, ainsi qu'à l'analyse et à la synthèse,</li> <li>➤ Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service et se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences,</li> <li>➤ Maitrise l'outil informatique : traitement de texte, tableur, messagerie électronique, pour un usage autonome et efficace</li> <li>➤ Contribue par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage</li> </ul>
<b>SPECIFICITE</b>	La fonction du CPC nécessite une grande loyauté institutionnelle, des qualités de discrétion et de disponibilité, un sens du contact et des responsabilités
<b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b>	Nomination à titre définitif
<b>Candidature</b>	Courriel : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr